

AERO KICK - 230 €			
MERCREDI 20H30 - 21H30		SAMEDI 11H À 12H	
Règlement	1 x 230 € []	2 x 115 € []	100+65+65 € []

MODE DE RÈGLEMENT CHOISI : ESPÈCES [] / CHÈQUE []

Rappel : Vous ne pourrez commencer à pratiquer que lorsque votre dossier est complet (dûment rempli et accompagné des pièces obligatoires et du règlement). Contactez-nous au besoin.

Merci de préciser : [] Nouvelle Inscription [] Renouvellement

PHOTO OBLIGATOIRE

Prénom(s) : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Adresse (suite) : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Mobile : _____

E-Mail : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Dept. : _____

Votre Age : _____

Votre Profession : _____

Sport(s) Pratiqué(s) : _____

Signature de l'élève :

Merci de remplir le tableau au verso et l'accompagner de votre règlement. En cas de paiement en plusieurs mensualités, veuillez joindre TOUS LES CHÈQUES avec la première mensualité.



FULL CONTACT SOUDIACAIS • 06.19.73.29.66.

E-mail : salisfull@hotmail.fr

WWW.FULL-CONTACT-SOUDIACAIS.FR

Cadre réservé aux parents/tuteur(trice) de l'enfant mineur

Je soussigné : _____ autorise mon enfant : _____
à pratiquer le Full Contact et/ou la(les) discipline(s) associée(s), lors d'entraînements, de stages et/ou de compétitions pour la saison en cours. Je cède également les droits à l'image de la personne sus-citée.

Signature des parents ou du(de la) tuteur(trice) : _____

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : La cotisation devra impérativement être réglée au début de la saison (dès les premiers cours) L'inscription est valable pour la saison en cours. Aucun remboursement ne sera possible.

Article 2 : La présence d'une photo d'identité est obligatoire sur la fiche d'inscription pour tout(e) licencié(e). De plus l'adhérent(e) cède ses droits à l'image au Club qui pourra utiliser photos et vidéos pour la promotion et sur les supports de communication du club.

Article 3 : Un certificat médical obligatoire doit vous être délivré avant toute pratique. Il devra impérativement comporter la mention suivante : « apte à la pratique de l'AERO KICK ». Vous ne pourrez commencer à pratiquer qu'une fois votre dossier rempli et complet (fourniture des pièces exigées et règlement).

Article 4 : 1 cours d'essai gratuit est possible pour les adultes, sous réserve de fournir un certificat médical en cours de validité, celui-ci devra stipuler que le(la) licencié(e) est apte à pratiquer l'AERO KICK.

Article 5 : L'accès à la surface d'entraînement de la salle lors des entraînements, est réservé aux membres actifs de l'association (à jour de leur cotisation). A cause de la pandémie de COVID-19, aucun spectateur(trice) n'est accepté(e) durant les cours. De plus chaque participant devra être en tenue et tennis propre avant de pouvoir accéder à la surface d'entraînement. Passe sanitaire obligatoire ou test PCR de - 72 heures ou certificat de rétablissement au Covid (validité temporaire)

Article 6 : Pour pouvoir pratiquer la discipline il faut avoir des tennis propres. En effet, nous pratiquons dans une salle de danse. Celle-ci disposant d'un parquet neuf il convient de le respecter. Merci de votre compréhension.

Article 7 : L'adhésion au club est soumise à la pleine acceptation des articles du présent règlement, la direction du club se réserve le droit de modifier tout ou une partie de celui-ci.

Faire précéder votre signature de vos nom et prénom ainsi que de la mention
"LU ET APPROUVÉ".

Signature de l'élève (ou de son
représentant légal :

Date : _____